

# BAYONNE ASSO

2023/2024

Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

MAISON DES  
ASSOCIATIONS

ELKARTEEN ETXEA - MAYSOUN DE LAS ASSOCIATIOUNS

ESPACE ARNAUD SAEZ

ESPACI ARNAUD SAEZ

ARNAUD SAEZ GUNEA

CENTRE DE RESSOURCES  
ET D'APPUI  
À LA VIE ASSOCIATIVE

[bayonne.fr](http://bayonne.fr)

Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE  
Plurielle et si singulière

# Elkarte bizitza, baionar DNAREN markatzailea

## **Baionan, egunero talentuz eta pasioz lan egiten duten 800 elkarte baino gehiago daude.**

Kiroletakoak, kulturakoak, bestetakoak, humanutarioetakoak edo ingurumenekoak izan, gure elkarteak adin guzietakoak dira, eremu guzietan lan egiten dute eta funtsezko zeregina dute hiriren bizi-kaliterako.

**Zalantzarik gabe, dinamismoari eta gogoari laguntzen diote, horiek baitira baionar izpirituaren fabrikaren marka.** Elkarterik gabe, Baiona ez litzateke gaur egun dena, eta elkarterik gabe ez luke gaur duen zapora bera izanen!

## **Hiria lanean ari da elkarteei laguntza emateko eta haien bozkarioa ahalbidetzeko.**

Laguntza horrek hainbat forma ditu: laguntza finantzieroa, laguntza logistikoa, Elkartearen Foroaren antolaketa, bolondresei eskainitako txeketegiak... Hiria adi dago, zentzuz eta modu pertsonalizatuan jokatzeko du.

**Elkarteen Etxea herriko ekintzetako zutabe bat da.** Aholkularitza eta baliabideak eskaintzen dituen gune bizia, eginkizun federatzailea du trukaketak eta topaketak bultzatuz. Bayonne Asso, elkarbizitzarako baliabide eta laguntza zentroa errezibitzen du.

**Bayonne Asso-klider, hezitzaile, bolondres eta kideen informazio eta prestakuntzarako ezinbesteko misioa betetzen du.** Laguntza zehatza ematen du araudi, ekonomia edo trukaketa arloetan, urtean zehar eskainitako trukaketa eta prestakuntza denborei esker.

**Mila esker Baionako elkarteetako kide guzier!** Zuen konpromisoarekin, gure hiriarekiko atxikimendua erakusten duzue, eta benetako indar aktiboa osatzen duzue gure herritarren zerbitzura.

**Gomitatzen zaituztet** liburuxka honetako orrialdeetan Baiona Hiriak bere elkargintzan laguntzeko proposatzen dituen informazio edo prestakuntza saioen egitaraua ezagutzera.

Jean-René Etchegaray

Bainoako Auzapeza

Euskal Hirigune Elkargoko Lehendakaria

# La vie associative, marqueur de l'ADN bayonnais

**Bayonne est riche de plus de 800 associations qui œuvrent au quotidien, avec talent et passion.** Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, humanitaires ou environnementales, nos associations s'adressent à tous les âges, œuvrent dans tous les domaines et jouent un rôle essentiel pour la qualité de la vie de la cité.

**Elles contribuent indiscutablement au dynamisme et à l'enthousiasme qui sont les marques de fabrique de l'esprit bayonnais.** Sans ses associations, Bayonne ne serait pas ce qu'elle est. Sans ses associations, notre ville n'aurait pas la même saveur !

**La Ville s'investit pour accompagner les associations et leur permettre de s'épanouir.** Cette aide revêt différentes formes : soutien financier, soutien logistique, organisation du Forum des associations, chèquiers offerts aux bénévoles... la Ville est à l'écoute, agit avec discernement et de façon personnalisée.

**La Maison des associations est un pilier de l'action municipale.** Espace vivant qui apporte conseil et ressources, elle joue un rôle fédérateur en favorisant les échanges et les rencontres. Elle accueille Bayonne Asso, le centre de ressources et d'appui de la vie associative.

**Bayonne Asso remplit une mission essentielle d'information et de formation des dirigeants, des éducateurs, des bénévoles et des adhérents.** Il apporte une aide concrète dans les domaines réglementaires, économiques ou managériaux grâce à des temps d'échanges et de formation proposés tout au long de l'année.

**Merci à tous les membres des associations bayonnaises !** Par votre engagement, vous montrez votre attachement à notre ville et formez une véritable force active au service de nos concitoyens.

**Je vous invite à découvrir** dans les pages de cette brochure le programme des séances d'information ou de formation que la Ville de Bayonne vous propose pour accompagner votre activité associative.

Jean-René Etchegaray   
Maire de Bayonne  
Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque

## La Ville de Bayonne soutient le tissu associatif

**Le Centre de ressources et d'appui à la vie associative (Crava), Bayonne Asso, est une initiative de la Ville de Bayonne afin d'accompagner au plus près les 800 associations qui contribuent à l'animation de la cité.**

**Avec le concours de Profession Sport & Loisirs 64, porteur du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le Crava propose gratuitement aux associations bayonnaises :**

### Un programme d'information sur les thèmes prioritaires

Face à l'évolution réglementaire, économique et thématique du milieu associatif, la collectivité propose aux associations des séances d'information et de sensibilisation, avec l'intervention d'experts et de partenaires.

### Un parcours de formation : le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)

**Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association** souhaitant s'investir dans des projets associatifs et s'inscrire dans une démarche de certification. Il permet aux bénévoles d'acquérir et valider les connaissances nécessaires au fonctionnement d'une association.

### De l'accompagnement renforcé

Certains thèmes abordés en séances d'information et de sensibilisation peuvent être approfondis lors de sessions collectives (10 associations maximum), en fonction des besoins exprimés par les associations. Ces journées sont organisées par le DLA Pyrénées-Atlantiques.

### Des permanences régulières de partenaires institutionnels et techniques

Les associations peuvent, sur rendez-vous, rencontrer des interlocuteurs en fonction de leurs compétences spécifiques : réglementation d'une manifestation, sécurité/hygiène, droit du travail et emploi, assurance, gestion sociale, fiscalité, vie associative...

### Un partenariat avec la Cyberbase de Bayonne

Suite aux demandes de bon nombre d'associations de se familiariser avec les nouvelles technologies dans le cadre de leurs activités respectives, la Cyberbase de Bayonne propose une série d'ateliers spécifiques en direction des bénévoles.

71 rue Bourgneuf – 64100 Bayonne – Tél : 05 59 15 10 91

### Inscription gratuite auprès de la Maison des associations

11 allée de Glain - 64100 Bayonne

Tél : 05 59 44 74 10 – Mél : mda@bayonne.fr

**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.**

## → LES SÉANCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Trouvez tous les détails sur le contenu de ces séances d'information dans les pages qui suivent. Toutes ces séances d'information se déroulent à la Maison des associations ou à la cyber-base de Bayonne.

**Jeudi 16 novembre 2023 → 18h15 - 20h30**

**De l'idée au projet associatif : valeurs, principes et formalisation**

Fred Bobst

---

**Samedi 2 et samedi 9 décembre 2023 → 9h30 - 12h**

**Créer vos supports de communication**

Cyber-base

---

**Lundi 4 décembre 2023 → 18h15 - 20h30**

**Comment gérer et utiliser mon compte**

SDJES / PSL 64

---

**Mardi 19 décembre 2023 → 18h15 - 20h30**

**Les différentes formes de gouvernance**

Le Tube à Essai

---

**Jeudi 11 janvier 2024 → 18h15 - 21h**

**Responsabilités des dirigeants**

Délégué départemental à la vie associative

---

**Samedi 3 et samedi 10 février 2024 → 9h30 - 12h**

**Retouche et montage de photos**

Cyber-base

---

**Lundi 5 février 2024 → 18h15 - 20h30**

**Mobiliser, recruter et fidéliser des bénévoles**

PSL 64

---

**Mardi 13 février 2024 → 18h15 - 21h**

**Les sources de financement d'une association**

PSL 64

**Samedi 2 et samedi 9 mars 2024 → 9h30 - 12h**

**Réaliser des présentations multimédias**

Cyber-base

---

**Lundi 11 mars 2024 → 18h15 - 20h30**

**Mettre en œuvre la transition écologique et solidaire dans les associations**

Intervenant Ville de Bayonne

---

**Samedi 16 mars 2024 → 9h - 17h**

**Les bases de la comptabilité et de la gestion**

PSL 64

---

**Mardi 26 mars 2024 → 18h30 - 20h30**

**Activités associatives et fiscalité (en visioconférence)**

DGFIP

---

**Jeudi 4 avril 2024 → 18h15 - 20h30**

**Répondre à des demandes de subventions et appels à projets**

Céline Gartenq

---

**Jeudi 11 avril 2024 → 18h15 - 21h**

**Du projet d'activité au budget prévisionnel**

PSL 64

---

**Lundi 29 avril 2024 → 18h15 - 21h**

**Des outils participatifs pour faire vivre le projet**

PSL 64

---

**Mardi 14 mai 2024 → 18h15 - 20h30**

**Préparation à l'emploi (soirée 1/2)**

PSL 64

---

**Jeudi 23 mai 2024 → 18h15 - 20h30**

**Passage à l'emploi et contractualisation (soirée 2/2)**

PSL 64 + Urssaf + Pôle emploi

# DE L'IDÉE AU PROJET ASSOCIATIF

—

**V**aleurs, principes et formalisation : comment et pourquoi traduire l'origine du projet, ses valeurs et sa motivation au travers d'un document pilier de l'association ?

Le projet associatif reflète l'esprit de l'association, ses valeurs, son histoire. Il est essentiel pour la mise en œuvre et le fonctionnement de l'association, ainsi que pour la communication entre ses membres et à l'extérieur, avec des partenaires... Il est donc nécessaire d'y réfléchir et d'avoir une organisation pour mettre en œuvre son « chantier » et les questions à se poser pour ne rien oublier...  
Comment le formaliser : définition, pourquoi le mettre en place, à quoi et à qui sert-il ? Quelles sont les étapes de la formalisation ? Comment le faire vivre, l'animer : constitution d'un groupe projet, comment mobiliser les bénévoles autour du projet associatif ?

---

**Jeudi 16 novembre 2023**

– De 18h15 à 20h30

**Animation :**

Frédéric Bobst

---



# CRÉER VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

---

Initiation à deux logiciels libres et gratuits pour créer une affiche ou un flyer pour un évènement, ou pour créer une plaquette de présentation de votre structure et également préparer vos images (photos, dessins) en vue d'une publication sur le web.

Logiciels utilisés :

- GIMP (équivalent Photoshop) 2h30
- Inkscape (équivalent adobe Illustrator/InDesign) 2h30

Lors de cet atelier vous apprendrez les bases sur les différentes résolutions utilisées pour l'affichage sur écran, l'impression, et le tirage photographique, et quelles définitions choisir en fonction du support désiré.

Grâce à quelques règles simples, vous pourrez redimensionner et compresser vos images pour une utilisation sur le web, ou vérifier qu'elles seront de dimension suffisante pour être incorporées dans une composition graphique de type affiche. Le logiciel utilisé sera GIMP (2.8 ou 2.10).

Dans un second temps, vous découvrirez, à travers un exemple, l'utilisation du logiciel de dessin vectoriel Inkscape afin de créer une affiche pour un évènement fictif. Vous apprendrez également quelques rudiments de design afin d'éviter les erreurs et fautes de goût les plus courantes (composition, police de caractère, contraste et couleurs,...).

---

**Samedi 2 et samedi 9 décembre 2023**

– De 9h30 à 12h, à la Cyber-base

**Animation :**

Cyber-base de Bayonne

**Attention !**

**Nombre de places limité**

---



# LE COMPTE ASSOCIATIF

---

Lors de cette soirée, vous seront présentées les démarches administratives en ligne pour faciliter le quotidien (subventions, déclarations...) sur les sites officiels : service-public.fr et le Compte Asso.

Le premier permet de gérer le quotidien de l'association, les mises à jour auprès des services préfectoraux.

Le deuxième est un outil de saisie pour les demandes de subventions, auprès de l'État principalement, sur les crédits budgétaires de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

---

**Lundi 4 décembre 2023**

– De 18h15 à 20h30

**Animation :**

SDJES / PSL

---



# LES DIFFÉRENTES FORMES DE GOUVERNANCE

L'Économie Sociale et Solidaire est caractérisée, notamment, par le fait que ses organisations mettent en œuvre des gouvernances collectives, partagées et démocratiques. Mais que trouve-t-on derrière ces termes ?

Comment mettre en place la gouvernance et ses instances décisionnelles ? Comment les animer ?

Autant d'enjeux majeurs pour les associations et coopératives. La gouvernance se pense, s'anticipe, et se formalise pour garantir une réelle pérennité des projets et des organisations qui les portent.

Il existe une multitude de manières de la mettre en œuvre et de l'appréhender, c'est ce que nous allons essayer de vous faire toucher du doigt, lors de cette soirée de présentation :

- en définissant ce qu'est une gouvernance collective, partagée et démocratique,
- en vous présentant différents types de gouvernance ainsi que leurs avantages et inconvénients,
- en évoquant les enjeux qu'elle cache, tout au long de la vie d'un projet,
- et en expérimentant des outils de prises de décisions collectives.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » proverbe africain qui résume le principe même d'une gouvernance collective, mais comment chemine t'on ensemble ?...

---

**Mardi 19 décembre 2023**

- De 18h15 à 20h30

**Animation :**

Le Tube à essai

---



# RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

—

**S**eront abordées les notions suivantes :

- les dirigeants ;
- la responsabilité civile ;
- les assurances et la couverture du risque vis à vis de la réparation des dommages, la couverture des activités et des personnes : salariés permanents ou occasionnels, bénévoles ;
- la responsabilité pénale des personnes morales et celle des dirigeants ;
- les infractions pénales.

---

**Jeudi 11 janvier 2024**

- De 18h15 à 21h

**Animation :**

Philippe ETCHEVERRIA - DDVA

---



## RETOUCHE ET MONTAGE PHOTOS

Partez à la découverte du logiciel de retouche d'images libre et gratuit « Gimp », à travers son interface graphique modulable et ses outils de base (modifier la luminosité ou le contraste, recadrer, retoucher, filtrer, ajouter ou retirer d'éléments...).

Il possède de nombreuses fonctionnalités pour retravailler une image et permet de réaliser des photomontages ou encore des dessins à la main.

---

**Samedi 3 et samedi 10 février 2024**

– De 9h30 à 12h, à la Cyber-base

**Animation :**

Cyber-base de Bayonne

**Attention !**

**Nombre de places limité**

---



## MOBILISER, RECRUTER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

Le bénévolat est toujours l'objet de nombreux débats et véhicule derrière lui, depuis plusieurs années, une image d'essoufflement, de désengagement, de responsabilités excessives et de nombreuses contraintes.

Or les bénévoles restent le socle indispensable de la vie associative !

L'objectif de cette soirée est simple :

- décortiquer les caractéristiques actuelles de l'engagement, ses motivations, ses formes afin de vous aider à contrer cette éventuelle érosion au sein de votre association,

- trouver de nouveaux moyens d'agir voire de réagir afin de permettre à votre structure de continuer à se développer.

Voilà quel sera le fil rouge de cette soirée.

Divers outils qui faciliteront la démarche interne vous seront présentés ainsi que les principales mesures législatives de nature à favoriser ce mouvement.

---

**Lundi 5 février 2024**

– De 18h15 à 20h45

**Animation :**

PSL 64

---



# LES SOURCES DE FINANCEMENT D'UNE ASSOCIATION

**D**écouvrir et intégrer les différentes sources de financement mobilisables pour une association loi 1901 (cotisations, subventions, dons, ventes de services, mécénats, emprunts, etc.). Cette soirée a pour objectif de découvrir les différentes formes de financements et d'intégrer des stratégies basées sur la diversification.

Quels sont les différents types de financements mobilisables pour une association (financements publics, financements privés, appels aux dons, financements participatifs) ?

Qu'est-ce qu'une subvention, une aide au fonctionnement, à l'investissement... ?

Quels sont les partenaires à solliciter ?

---

**Mardi 13 février 2024**

– De 18h15 à 21h

**Animation :**

PSL 64



# RÉALISER DES PRÉSENTATIONS MULTIMÉDIAS

Lors de votre assemblée générale, vous avez besoin de présenter le bilan de l'année écoulée ou de faire valider vos projets pour l'année à venir. Apprenez à utiliser « Libre Office Impress », un logiciel libre et gratuit, qui permet l'élaboration de présentations de diaporamas comme Microsoft Powerpoint mais de manière simple et intuitive.

---

**Samedi 2 et samedi 9 mars 2024**

– De 9h30 à 12h à la Cyber-base

**Animation :**  
Cyber-base de Bayonne

*Attention !*  
*Nombre de places limité*

---



# METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DANS LES ASSOCIATIONS

Pour réussir la transition écologique et solidaire de notre société, nous devons agir partout et à toutes les échelles. Toutes nos organisations ont un pouvoir et un devoir d'agir pour mener la transition à leur niveau.

Si de nombreux acteurs se sentent concernés par les problématiques écologiques, d'autres ne savent pas quels leviers activer pour apporter des réponses.

L'objectif de cette séance est de faciliter l'engagement des associations dans des pratiques qui prennent en compte les enjeux de transition écologique et solidaire, en se basant sur les capacités concrètes à agir et la mise en œuvre d'une démarche de transition, étape par étape.

---

**SOIRÉE VILLE DE BAYONNE**

**Lundi 11 mars 2024**

– De 18h15 à 20h45

**Co-animation :**  
Nathalie Aguesse  
Ville de Bayonne

---



# LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION

Se familiariser avec les outils comptables pour mieux les comprendre, les élaborer et les partager simplement.

Même si la loi 1901 n'impose rien en la matière, il est nécessaire de tenir une comptabilité.

Les obligations dépendent de la taille de l'association, de ses financements (subvention, prêt bancaire, don...), de son activité et enfin de l'exercice, ou non, d'une activité lucrative.

En fonction de ces éléments, les dirigeants tiendront, soit une comptabilité de trésorerie, soit une comptabilité d'engagement, dans le but de rendre compte aux membres, aux partenaires et aux financeurs de l'utilisation des fonds (subvention, cotisation, don, etc.).

Cette journée a pour vocation de vous sensibiliser sur les fondamentaux de la comptabilité afin de sécuriser, sous l'angle financier, votre projet associatif.

---

**Samedi 16 mars 2024**

– De 9h à 17h

**Animation :**

PSL 64

---



# ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET FISCALITÉ

Le régime fiscal des associations est encadré par la loi au travers de plusieurs instructions. L'administration fiscale a nommé dans chaque département un correspondant associations, venez donc à sa rencontre !

Cette séance vous permettra de clarifier les principales questions que se posent les dirigeants : l'association est-elle imposable ? Quels impôts doit-elle payer ? Est-elle d'intérêt général, d'utilité publique et dans quel cadre peut-elle délivrer des reçus fiscaux ?

Les notions de gestion désintéressée, non lucrative, activités concurrentielles, seront entre autres abordées pour répondre à vos interrogations. Vous découvrirez enfin comment connaître la situation de votre association vis-à-vis des impôts, au travers notamment du recours à la procédure de rescrit fiscal.

---

**Mardi 26 mars 2024**

– De 18h30 à 20h45

**Animation :**

DGFIP

*Cette soirée se déroulera en visioconférence, à la Petite Caserne de la Nive, 2 allée des Platanes à Bayonne. Inscription obligatoire.*

---

# RÉPONDRE À DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET APPELS À PROJETS

Comment passer d'une idée à un projet ? Quelles sont les étapes clés dans la conception d'un projet ? Comment répondre à un appel à projets ? Quelles sont les principales rubriques à compléter ? Sur quels critères sont évaluées les demandes de financement ?

La soirée a pour objectif d'outiller les associations sur la conception de projets et les demandes de subvention

---

**Jedi 4 avril 2024**

– De 18h15 à 20h30

**Animation :**

Céline Garlenq

---

# DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

Comment traduire son activité en un budget réaliste, réalisable et compréhensible par tous ?

À différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de visibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation. Au-delà des obligations administratives diverses (du dossier de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment valoriser le bénévolat ?

L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité, c'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

---

**Jeudi 11 avril 2024**

– De 18h15 à 20h45

**Animation :**

PSL 64



# DES OUTILS PARTICIPATIFS POUR FAIRE VIVRE LE PROJET

Pour collaborer autrement dans son association, et ainsi faciliter la participation et l'expression de toutes et tous, nous vous proposons de découvrir des outils d'animation collective. Que ça soit au sein du CA, en AG, avec vos adhérents, bénévoles, salariés et plus largement avec vos publics lors d'animations et événements, ces outils sont adaptables et appropriables par toutes et tous.

Mobiliser, faire ensemble, discuter, s'écouter, décider : nous expérimenterons ensemble des outils qui pourront vous accompagner dans le quotidien de votre association et conforter la posture de l'animateur (bénévole ou salarié).

---

**Lundi 29 avril 2024**

- De 18h15 à 20h45

**Animation :**

PSL64

---



# PRÉPARATION À L'EMPLOI (1/2)

L'emploi d'une personne dans une association ne s'improvise pas.

Il est crucial de savoir choisir ses collaborateurs en fonction des missions à accomplir : bénévoles, volontaires, salariés, travailleurs indépendants....

Professionnaliser une organisation associative ne veut pas systématiquement et seulement dire que l'on a recours à de la main d'œuvre salariée.

Et cela renvoie inévitablement au projet associatif : comment garder la cohérence et l'équilibre des activités, des publics de l'association ?

Il faut bien mesurer l'impact au niveau de la responsabilité, des budgets et prendre en compte l'existence mais surtout l'exercice du lien de subordination qui revient au dirigeant associatif.....

---

**Mardi 14 mai 2024**

- De 18h15 à 20h30

**Animation :**

PSL 64



# PASSAGE À L'EMPLOI ET CONTRACTUALISATION (2/2)

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

Quelles sont les démarches pour créer un emploi dans mon association ? Quels sont les différents contrats que je peux proposer ? Existe-t-il des aides pour me permettre d'embaucher ? Existe-t-il des dispositifs particuliers en fonction du secteur d'activité ? Comment et par qui puis-je me faire accompagner pour gérer au mieux cette nouvelle relation ? J'avais un salarié en contrat aidé qui arrive à échéance, l'association ne pourra pas le conserver alors qu'il assurait toute la gestion et l'animation, etc. La Ville ne peut pas augmenter notre subvention afin que l'on puisse le conserver. Que devons-nous faire ? Nous versons une indemnité à notre chef de chœur qui souhaite que nous la déclarions comme un remboursement de ses frais de déplacements alors qu'il habite à quelques kilomètres : est-ce légal ? Si ce chef de chœur est rémunéré, dois-je solliciter une licence d'entrepreneur de spectacle ? Indemnités, salaires, remboursements de frais, avantages en nature... ? La déclaration préalable à l'embauche, le GUSO, la médecine du travail...

---

**Jeudi 23 mai 2024**

- De 18h15 à 20h45

**Animation :**

PSL 64 - Urssaf - Pôle Emploi

---



# Certificat de Formation à la Gestion Associative

# CFGA

## SESSION BAYONNE 2023-2024

### Vous êtes :

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années
- Volontaire, étudiant, salarié, porteur de projet...

### Vous souhaitez :

- Mettre à jour vos connaissances
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)** vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif. Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

Il se décline en deux phases (35h théorique + 120h stage pratique) et vous permet de sécuriser votre engagement associatif.

Il est entièrement pris en charge par des fonds publics.

Inscription avant le **9 novembre 2024** en ligne sur :

<http://cfga64.wixsite.com/cfga64> (formulaire de pré-inscription)

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

### • Profession Sport & Loisirs 64

Jean Massoué : 05 59 14 19 64

Cathy Fischer : 05 59 14 19 11

# DLA

## → Le dispositif local d'accompagnement

Impulsé au niveau national par l'État, la Caisse des dépôts et le soutien de l'Europe (FSE), le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) bénéficie localement du soutien financier de plusieurs partenaires publics : le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental 64, l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et/ou leur professionnalisation.

Sur le département des Pyrénées-Atlantiques, Profession Sport & Loisir 64 porte ce dispositif depuis 2003.

### Les principes de fonctionnement du DLA

- une démarche volontaire : c'est la structure qui contacte le DLA afin d'identifier ses besoins sur la base d'un état des lieux ;
- la prise en charge de l'accompagnement : le DLA propose un plan d'accompagnement, s'appuie sur les ressources du territoire (collectivités, services de l'État...) et finance des journées de conseil ;
- la garantie de l'expertise : les accompagnements sont réalisés par des consultants repérés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances du milieu associatif et des secteurs d'activités. Ils sont sélectionnés par appel d'offre ;
- un suivi systématique : le DLA suit l'évolution de la structure et reste à l'écoute après intervention du consultant.

Contact DLA : Cathy Fischer / Mathilde Lasserre

**PROFESSION SPORT & LOISIRS 64**

05 59 14 19 11 ou 05 59 14 19 61

[cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr](mailto:cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr) / [mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr](mailto:mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr)



Cofinancé par l'Union européenne



[www.info-dla.fr](http://www.info-dla.fr)



L'association **Profession Sport & Loisirs 64** est le représentant local du réseau national Profession Sport & Loisirs déployé sur l'ensemble du territoire.

Créée en 1993, elle développe sur le département des services tant à destination des individus que des structures principalement associatives.

Spécialiste des questions d'emploi dans le sport, l'animation et les loisirs, elle gère et anime une bourse d'emploi, offre des services de gestion de paye, conseille et oriente les personnes tant sur les questions d'emploi que de formation. Elle bénéficie de différents labels et notamment celui de Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles sur l'ensemble du champ associatif ; elle porte aussi le Dispositif Local d'Accompagnement et accompagne ainsi les associations dans leur développement d'activités et d'emplois ; elle est aussi conventionnée « Tiers de Confiance » par l'Urssaf et opère comme un centre de gestion des payes pour les employeurs associatifs.

Enfin, elle est habilitée, pour délivrer le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA).



La démarche **Guid'Asso** a été mise en place par l'Etat et vise à faciliter l'accueil, l'information et l'accompagnement des associations et des porteurs de projets associatifs sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de permettre une meilleure lisibilité de l'offre d'appui aux associations, d'en faciliter son accessibilité par sa gratuité, sa proximité et sa qualité. Chaque association peut alors facilement trouver près de chez elle un lieu pour répondre à ses questions, ou être accompagnée dans son fonctionnement ou son développement.

À l'échelle du Pays Basque, le « Collectif vie associative Pays Basque » s'inscrit pleinement dans la dynamique Guid'Asso aux côtés de différents acteurs du soutien à la vie associative, labellisés et répartis sur le territoire.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter :

PSL 64 (Jean Massoué) - 05 59 14 19 64 ou SDJES (Caroline Sautet) - 05 40 17 28 38

# DES ACCOMPAGNEMENTS RENFORCÉS

La Maison des associations appuie ces séances d'information et de sensibilisation par des sessions d'approfondissement sur les thématiques choisies en fonction des besoins associatifs, repérés en amont. Le programme est établi en début de saison et communiqué aux associations par le DLA.

Ces journées de travail sont animées par un intervenant spécialisé et peuvent accueillir une dizaine de structures.

## DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ASSOCIATIF

Vous êtes dirigeant d'association et souhaitez avoir une réponse concrète sur un cas particulier que vous rencontrez ? La Maison des associations vous permet d'être mis en relation avec des interlocuteurs locaux experts qui sauront vous conseiller :

- **SDJES** - Jeunesse, sports, vie associative
- **Conseil départemental** (services ESS, culture, sport...)
- **URSSAF** - Gestion sociale
- **Services Fiscaux** - Fiscalité
- **Pôle Emploi** - Emploi, types de contrats et d'aides disponibles
- **Services municipaux** (directions des finances, du service juridique, etc.)
- **Assurances**
- **Services de l'État** (hygiène, sécurité, etc.)

→ **RENSEIGNEZ-VOUS : 05 59 44 74 10**



**Bayonne**  
BAIGNE-PAYS BASQUE

**bayonne.fr**  
**05 59 44 74 10**

Avec le soutien de la DREETS Nouvelle-Aquitaine, de la Banque des Territoires, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FSE (Fonds Social Européen) et du Département des Pyrénées-Atlantiques